

AU FIL DE LA SEMAINE

DÉVELOPPEMENT Soirée cosmopolite, le 13 novembre à Areines. Le lycée agricole a organisé un débat sur le thème de la souveraineté alimentaire et du libre-échange, en Amérique latine et dans les pays du Sahel.

Souveraineté alimentaire : soirée débat au lycée de Vendôme



Le 13 novembre, à Areines. Dans le cadre du festival Alimenterre, le lycée agricole de Vendôme a organisé une soirée-débat sur le thème du libre-échange et de la souveraineté alimentaire.

Le 13 novembre, le lycée agricole de Vendôme a organisé une rencontre où il a été question de souveraineté alimentaire et de libre-échange. La soirée a commencé par la projection du film de Marie-Monique Robin : « Les déportés du libre-échange » (2012), qui retrace les conséquences de l'Aléna⁽¹⁾ pour les paysans mexicains. Avant l'accord, le Mexique était autosuffisant, notamment en maïs. Il a dû supprimer ses barrières douanières. Conséquence : le maïs américain, subventionné, vendu moins cher que la production locale, a inondé le marché mexicain. Un agriculteur de l'Etat de Zacatecas témoigne : « On vend nos produits beaucoup moins cher, ça ne permet pas de se procurer le nécessaire. L'agriculture, c'est fini. Les enfants veulent partir. » Conscients des limites du traité, certains élus tentent de le modifier.

« Produire ce que nous mangeons »

L'un d'eux commente : « Le volet alimentaire devrait être exclu de l'Aléna. Nous voulons produire ce que nous mangeons. » Suite au documentaire, Jean-Claude Bourguignon, spécialiste de la Colombie, a pris la parole : « Les deux traités passés par la Colombie, l'un avec les Etats-

Unis en 2012 et l'autre avec l'Union européenne en 2013, ont amené les paysans à saturation : ils demandent des prix plancher, l'accès au crédit ; ils refusent la remise des terres aux multinationales. »

Cap ensuite sur l'Afrique. M'pè Ballo, représentant de l'ONG Afrique verte, a expliqué les actions de son association en faveur de l'autosuffisance alimentaire au Mali, au Niger et au Burkina Faso.

« Le Sahel doit nourrir le Sahel »

Son credo : « Le Sahel doit nourrir le Sahel. » L'ONG appuie les agriculteurs dans la production de semences de qualité, accompagne la transformation et la commercialisation groupée, « identifie les besoins des zones déficitaires et les met en contact avec les zones excédentaires ». Cette soirée-débat était organisée en partenariat avec le CCFD⁽²⁾-Terre solidaire de Loir-et-Cher. Elle entrait dans le cadre du festival Alimenterre, qui vise à sensibiliser l'opinion publique et les responsables politiques aux causes de la faim et aux moyens de la combattre.

(1) Aléna : Accord de libre-échange conclu entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada en 1994.

(2) CCFD : Comité catholique contre la faim et pour le développement.

L. S.

FORMATION La chambre d'Agriculture et l'OCGFA proposent une formation sur le thème de la stratégie économique en grandes cultures.

Une formation pour mieux piloter son exploitation

L'agriculture est au cœur d'une nouvelle transition économique avec les évolutions de la Pac et plus particulièrement des DPU. C'est pourquoi la chambre d'Agriculture en partenariat avec l'OCGFA⁽¹⁾, organise une rencontre de deux jours sur le thème : « Quelles stratégies économiques en grandes cultures ? » L'objectif : décrypter les stratégies économiques d'entreprise et les formes de pilotage les mieux adaptées à son exploitation.

Nelly Schimowski, conseillère d'entreprise en grandes cultures et responsable de la formation, insistera sur l'adéquation « Homme et situation » : « C'est une condition nécessaire au management d'une entreprise : toute action stratégique est d'au-

tant plus réussie qu'elle est pleinement en phase avec la personnalité de l'exploitant. »

Des études de cas à chaque séance

Chaque séance sera articulée autour d'études de cas. Laurent Prud'homme, conseiller de gestion à l'OCGFA, abordera la réflexion sur l'évolution de la gestion des risques économiques, fiscaux et sociaux en s'appuyant sur les impacts de la nouvelle Pac. Patrice Terrier, conseiller spécialisé dans les marchés à la chambre, mettra en perspective les évolutions des marchés à terme et les choix en matière de gestion commerciale. Nelly Schimowski donnera aux participants des clés sur les seuils de commercialisation. Il s'agira de

maîtriser un outil permettant une meilleure tolérance aux risques. Une première session est prévue les 6 et 11 décembre, deux autres auront lieu en janvier et février. Lancée en 2012 en Loir-et-Cher, la formation va évoluer au fil du temps vers d'autres productions. Pour Nelly Schimowski, « tous les systèmes de production seront touchés par la transition économique. Dès lors, le questionnement sur de nouvelles stratégies économiques s'impose. »

CA 41 ET L. S.

(1) OCGFA : Organisation de comptabilité, de gestion et de fiscalité agricole.

EN SAVOIR +

■ La formation est gratuite, elle aura lieu à Blois et/ou à Oucques. Contact : Nelly Schimowski - 02.54.55.74.60.

PROTECTION SOCIALE Le forum organisé le 13 novembre à Chailles par la MSA a confirmé la méconnaissance par les jeunes, qu'ils soient déjà assurés du régime agricole ou non, de son rôle. Un défi à relever pour la structure sociale.

La MSA et les jeunes

« La MSA ? C'est une mutuelle. » « Non, je ne sais pas à quoi sert un délégué MSA... » « Je paye mes cotisations et elle rembourse mes consultations chez le médecin. » Les différents témoignages recueillis auprès d'étudiants en établissements agricoles et de jeunes agriculteurs et salariés d'organismes professionnels agricoles sont révélateurs : « Malgré nos efforts, il est clair que nous avons encore un travail d'information à accomplir envers les jeunes », commentait André Planchenault, vice-président de la MSA Berry-Touraine, lors du forum organisé le 13 novembre à Chailles. Alors qu'elle peut apporter aux jeunes des réponses concrètes en matière d'accès à leurs droits sociaux et à une offre de services adaptée à leurs besoins, la MSA compte aussi sur eux pour s'engager à ses côtés.

Acteurs plutôt que consommateurs

D'autant plus que la MSA est à

la recherche de forces vives pour ses prochaines élections en janvier 2015 : « La MSA a besoin qu'on s'engage avec elle, elle ne fonctionne pas toute seule », explique Pascal Cormery, président de la MSA Berry-Touraine : « Les Français tiennent à leur protection sociale mais elle est de plus en plus menacée. Nous avons la chance à la MSA de pouvoir faire bouger les choses, les adhérents ont leur mot à dire et surtout les jeunes. Ce sont eux les assurés et décideurs de demain et c'est en s'impliquant avec la MSA qu'ils pourront s'employer à faire évoluer leur protection sociale. Il faut passer du statut de consommateur à celui d'acteur. »

Un acteur engagé, une aide à la décision locale

Laëticia Bouilly et Fabrice Gausant, jeunes délégués à la MSA, le confirment : « Nous sommes peu nombreux dans notre canton mais nous sommes bien identifiés. Nous travaillons en réseau

pour organiser des actions ou des réunions sur des sujets comme les produits phytosanitaires ou le stress et l'isolement en agriculture. La variété de nos actions touche aussi bien les actifs, les jeunes que les retraités. » Les délégués sont un relais entre la population et la MSA. Proches du quotidien, ils sont « des acteurs engagés. Par exemple, c'est grâce à leur mobilisation que, désormais, les exploitants agricoles peuvent bénéficier d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail, seule profession à ne pas en bénéficier jusqu'alors », poursuit Pascal Cormery. Marpa, école, maisons de santé pluridisciplinaires, maisons de santé rurales : autant d'actions locales portées et soutenues par les délégués MSA. « C'est ce type d'actions qui donne un sens au rôle du délégué MSA et qui le rend passionnant. A nous de faire preuve de pédagogie pour susciter l'envie de devenir délégué MSA », conclut le président.

MSA BERRY-TOURAINNE

Abonnez-vous

horizons

Votre journal agricole

02 37 88 11 24